

Paris, le 6 mai 2010

Note de veille 174 du Centre d'analyse stratégique

«Les microprocesseurs. Bâtir une stratégie industrielle européenne»

- Le microprocesseur, intelligence des systèmes et fonctions numériques : un défi technologique pour l'Europe
- Une industrie européenne des microprocesseurs en situation de fragilité
- Pour une stratégie industrielle européenne volontariste

Les microprocesseurs, circuits électroniques constitués de millions de transistors, constituent l'intelligence des systèmes numériques. Hautement stratégique, ce secteur est tenu par quelques grands constructeurs américains tels Intel et AMD, en concurrence depuis peu avec des entreprises asiatiques, principalement chinoises ou taïwanaises. L'Europe, considérant que l'industrie des microprocesseurs génériques lui était fermée, a reporté ses efforts d'innovation et de production sur des produits dédiés, les microcontrôleurs, et en tire aujourd'hui un avantage comparatif certain. Il lui faut néanmoins absolument consolider ses parts de marché en soutenant l'innovation dans ses domaines d'excellence et en menant une politique soutenue d'accompagnement de ses start-ups dans leur croissance par des mécanismes d'agrégation, avec l'aide de fonds d'investissement par exemple, et d'adossement à des plates-formes communes ou pôles de compétitivité. De plus, l'Europe, dans un domaine qui conditionne sa sécurité et sa souveraineté, devrait engager une politique ambitieuse visant à regagner une autonomie et à maîtriser l'ensemble de la filière. Cette stratégie reste à bâtir : elle pourrait notamment s'appuyer sur des marchés liés au développement de serveurs pour les besoins de sécurité et de défense, ainsi que sur la création, voire la reconnaissance, de deux ou trois pôles de recherche d'excellence sur les microprocesseurs dans l'Union européenne.

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Créé par un décret du 6 mars 2006, il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale ou culturelle. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs.

Information Presse

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 60 00
www.strategie.gouv.fr

Note de veille disponible sur www.strategie.gouv.fr

(http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=1167)

Contact :
Jean-Michel ROULLÉ
Responsable de la communication
01 42 75 61 37 – 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr